

Commission de la formation et de la vie universitaire | CFVU

Séance plénière du lundi 18 mai 2026

Délibération n°2026-030

[Délibération] Maquette pédagogique du Diplôme Universitaire « Leadership basé sur la pleine conscience » à l'UFR DEM'O

VU les articles L.613-1, L.711-1, L712-6 et suivants du code de l'Éducation ;

VU les statuts de l'université d'Orléans ;

Considérant ce qui suit :

Le DU « Leadership basé sur la pleine conscience », porté par l'UFR DEM'O / IAE d'Orléans, vise à développer une offre de formation continue à destination des managers, dirigeants, cadres RH, consultants, formateurs et coachs confrontés à la complexification des organisations, aux transitions continues et aux enjeux de santé mentale au travail. Il répond aux besoins croissants des organisations publiques et privées en matière de Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT), de prévention des risques d'épuisement professionnel et de développement d'un leadership responsable, incarné et soutenable.

La formation mobilise les apports de la méditation de pleine conscience, des sciences du management, de la psychologie, du droit et de la communication afin de renforcer les compétences attentionnelles, émotionnelles et relationnelles des participants. Elle vise notamment la régulation du stress et de la charge mentale, la prise de recul, la clarté décisionnelle, l'écoute active, l'empathie, la communication assertive, la coopération et la capacité à construire un cadre de travail sécurisant pour les équipes.

Le dispositif est organisé en deux semaines intensives, en présentiel et en résidentiel, espacées de 4 à 6 semaines, soit 90 heures de formation structurées autour de deux unités d'enseignement et d'un mémoire professionnel. La formation repose sur une pédagogie expérientielle, une pratique personnelle et interpersonnelle de la pleine conscience, des mises en situation managériales, une continuité intersession et un suivi des participants à l'issue de la formation. Elle est dispensée pour 50% par des enseignants-chercheurs de l'université d'Orléans. L'ouverture est envisagée à compter de l'année universitaire 2026-2027.

Le dossier de demande de création est joint en annexe.

Après en avoir délibéré,

Article 1 : La CFVU adopte la maquette pédagogique du Diplôme Universitaire « Leadership basé sur la pleine conscience » pour une ouverture à compter de l'année universitaire 2026-2027.

Destinataires de la délibération :

Monsieur le Recteur de l'académie, chancelier des Universités,
Vice-Président formation et vie universitaire,
La direction des services généraux,
La direction générale des services adjoint à la formation – Vie étudiante
Service juridique de l'université d'Orléans.

Modalité de recours contre la présente délibération :

En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'université d'Orléans, et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans.
Siège : Université d'Orléans – Château de la Source – 45000 Orléans.

Article 2 : La présente délibération sera publiée sur son site internet et transmise sans délai au recteur de la région académique, chancelier des universités.

Effectif statutaire :	40
Membres en exercice :	36

Quorum :	Atteint
Membres présents :	18
Membres représentés :	4
Total :	22

Décompte des votes :

Abstentions :	5
Votants :	17
Blancs ou nuls :	0

Suffrages exprimés :	17
Pour :	15
Contre :	2

La délibération est adoptée.

Fait à Orléans, le 09/06/2026

Le Président du Conseil Académique
Romain ABRAHAM

